



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue 19 janvier 2021 à 16 h 30 au 1166, boulevard Laure, à Sept-Îles, à la salle du conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Alain Thibault, préfet et maire de la ville de Port-Cartier
Monsieur Réjean Porlier, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier
Monsieur Mario Gaumont, conseiller, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Alain Thibault, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2021-01-603

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 19 janvier 2021

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 19 janvier 2021 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2021-01-604

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 15 décembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 15 décembre 2020 tel que présenté."

2021-01-605

Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 15 décembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session spéciale du 15 décembre 2020 tel que présenté."

2021-01-606

Liste des engagements de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 9 décembre 2020 au 13 janvier 2021 : Dépôt

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la liste des engagements de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 9 décembre 2020 au 13 janvier 2021 totalisant 128 227.89 \$ soit déposée au conseil."

(Voir annexe A)

2021-01-607

Liste des engagements du TNO Lac-Walker pour la période du 9 décembre 2020 au 13 janvier 2021 : Dépôt

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la liste des engagements du TNO Lac-Walker pour la période du 9 décembre 2020 au 13 janvier 2021 totalisant 286 285.57 \$ soit déposée au conseil."

(Voir annexe B)

2021-01-608

Liste sélective des déboursés de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 9 décembre 2020 au 13 janvier 2021 : Dépôt et approbation

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la liste sélective des déboursés de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 9 décembre 2020 au 13 janvier 2021 totalisant 334 666.35 \$ soit déposée au conseil et approuvée."

(Voir annexe C)

2021-01-609

Liste sélective des déboursés du TNO Lac-Walker pour la période du 9 décembre 2020 au 13 janvier 2021 : Dépôt et approbation

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la liste sélective des déboursés du TNO Lac-Walker pour la période du 9 décembre 2020 au 13 janvier 2021 totalisant 42 463.93 \$ soit déposée au conseil et approuvée."

(Voir annexe D)

2021-01-610

Octroi du contrat - MRC 2020-10-20 - Contrat de services professionnels pour l'élaboration du projet de Plan régional des milieux humides et hydriques

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour MRC 2020-10-20 - Contrat de services professionnels pour l'élaboration du projet de Plan régional des milieux humides et hydriques est octroyé à l'entreprise CIMA+ s.e.n.c. et ce, au montant de 67 772.01 \$ excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire Services professionnels – aménagement;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2021-01-611

Adoption du plan d'optimisation et budget révisé 2020 - Transport collectif Interbus

ATTENDU QUE le Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes demande l'adoption par la MRC d'un plan d'optimisation et la mise à jour de son budget d'opération 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« « QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le plan d'optimisation et le budget révisé 2020 soumis par la Corporation de transport adapté de Sept-Îles en date du 30 novembre 2020;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général, soit autorisé à signer les documents nécessaires à cette demande d'aide financière;

QUE copie de la résolution soit transmise à la Corporation de transport adapté de Sept-Îles pour suivi au ministère des Transports. » »

2021-01-612

Adoption du projet de règlement n° 01-2021 - Règlement décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac Walker pour l'année 2021

ATTENDU QU'un avis de motion et une demande de dispense de lecture ont été déposés le 15 décembre 2020 par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet de règlement n° 01-2021 - Règlement décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac Walker pour l'année 2021"

2021-01-613

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement 2020-457 amendant le règlement 2007-102 « Plan d'urbanisme » de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement 2007-102 « Plan d'urbanisme »;

ATTENDU QUE le règlement 2020-457 amendant le règlement 2007-102 « Plan d'urbanisme » a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (art. 109.6 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au plan d'urbanisme face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement 2020-457 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2021-01-614

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2020-458 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2020-458 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2020-458 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2021-01-615

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2020-460 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2020-460 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2020-460 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2021-01-616

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2020-461 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2020-461 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2020-461 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2021-01-617

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2020-322 « Modification au règlement n° 00-653 relatif aux plans d'intégration et d'implantation architecturale pour le secteur de la Promenade » de la ville de Port-Cartier

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement n° 00-653 relatif aux plans d'intégration et d'implantation architecturale pour le secteur de la Promenade;

ATTENDU QUE le règlement n° 2020-322 amendant le règlement n° 00-653 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester

de la conformité d'une modification à un règlement relatif aux plans d'intégration et d'implantation architecturale face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2020-322 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2021-01-618

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2020-462 de la ville de Sept-Îles relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour la construction d'un projet immobilier de mini-maisons

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Sept-Îles a adopté le règlement n° 2020-462 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour la construction d'un projet immobilier de mini-maisons;

ATTENDU QUE le règlement n° 2020-462 a été adopté conformément à la Loi par le conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'un règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2020-462 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2021-01-619

Desjardins Entreprises Côte-Nord

ATTENDU QUE Desjardins Entreprises Côte-Nord est une organisation appartenant aux différentes Caisses Desjardins de la Côte Nord;

ATTENDU QUE les Caisses Desjardins de la Côte-Nord sont des coopératives appartenant à leurs membres et que ceux-ci sont pratiquement tous Nord-Côtiers;

ATTENDU QUE Desjardins Entreprises Côte-Nord offre principalement des services financiers aux entreprises, organismes publics et institutions de la Côte-Nord;

ATTENDU QUE les dirigeants des Caisses de la Côte-Nord réalisent une étude de faisabilité pour une fusion du centre Desjardins Entreprises Côte-Nord avec celui du Saguenay;

ATTENDU QUE les dirigeants des Caisses Desjardins de la Côte-Nord ont initié cette potentielle fusion avec le Saguenay, en catimini et sans transparence, alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour la région, et ce, sur la seule recommandation de quelques directions générales;

ATTENDU QUE la région du Saguenay est beaucoup plus peuplée que la région de la Côte-Nord et qu'en conséquence, les caisses Desjardins de cette région ont un pouvoir financier beaucoup plus important, diminuant ainsi de façon importante le poids de nos Caisses dans les prises de décisions, passant de 100% à 20%;

ATTENDU QUE les entreprises de la Côte-Nord ont besoin du support d'une institution financière régionale forte lorsque vient le temps de compétitionner avec les entreprises de l'extérieur;

ATTENDU QUE ce transfert de contrôle et de responsabilité des services aux entreprises de la Côte-Nord vers le Saguenay est fait au détriment des entreprises et entrepreneur(e)s de notre région;

ATTENDU QU'il aurait été plus opportun de réaliser une étude sur la gouvernance et la gestion de Desjardins Entreprises Côte-Nord, afin d'analyser les options pour un meilleur fonctionnement et ainsi diminuer les problématiques, plutôt que de nous enlever notre pouvoir décisionnel régional, ce qui n'est certainement pas la solution pour parfaire les services existants;

ATTENDU QUE l'absence d'un service de proximité va contribuer à l'insécurité des entrepreneur(e)s et entreprises de la Côte-Nord;

ATTENDU QUE les MRC de la Côte-Nord dénoncent depuis de nombreuses années le départ des centres décisionnels de la Côte-Nord, entraînant la perte de pouvoir d'influence et de décision, d'expertise et d'emplois.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE la MRC de Sept-Rivières s'oppose à cette fusion et dénonce les effets et pertes qu'elle engendrera pour l'ensemble de la Côte-Nord;

QUE la MRC de Sept-Rivières demande aux Conseils d'administration des différentes Caisses Desjardins de la Côte-Nord et au comité de coordination, composé des directeurs généraux des caisses, de réviser leur position, d'arrêter toute tentative de fusion avec des Centres Desjardins aux Entreprises d'autres régions et d'envisager d'autres solutions pour améliorer les services existants;

QUE la MRC de Sept-Rivières demande à l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord, ainsi qu'à toutes les MRC de la Côte-Nord, de l'appuyer afin de dénoncer cette démarche entreprise par les Caisses Desjardins de la Côte-Nord."

2021-01-620

Zone de protection de 300 m au pourtour du lac Daigle - Interdiction de coupe forestière incluant la coupe de bois de chauffage

ATTENDU QUE le lac Daigle, situé sur le territoire non organisé (TNO) du Lac-Walker, ainsi que son bassin versant sont considérés par ses résidents comme étant un milieu naturel fragile à protéger;

ATTENDU QU'il y a lieu d'interdire toute forme de coupe forestière incluant la coupe de bois de chauffage dans les environs du lac Daigle;

ATTENDU QU'il y a lieu pour le conseil de la MRC de Sept-Rivières d'intervenir auprès du MERN afin que ce dernier cesse d'émettre des autorisations de coupe forestière incluant la coupe de bois de chauffage dans les environs du lac Daigle;

ATTENDU QUE cette interdiction de coupe forestière incluant la coupe de bois de chauffage soit similaire à celle de 300 mètres qui prévaut au pourtour du lac des Rapides situé sur le territoire de la Ville de Sept-Îles.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières décrète une zone de protection de 300 mètres au pourtour du lac Daigle interdisant toute forme de coupe forestière incluant la coupe de bois de chauffage;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières demande au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de mettre en force ce régime de protection en interdisant la délivrance de tout permis de coupe forestière incluant la coupe de bois de chauffage à l'intérieur de cette zone de protection;

QUE la présente résolution soit transmise au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles."

2021-01-621

Adoption des modifications de la politique directive temporaire de mesures en cas d'épidémie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les modifications de la politique directive temporaire de mesures en cas d'épidémie telle que présentée et adoptée le 19 janvier 2021."

2021-01-622

Embauche - Agente de développement

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières procède à l'embauche de Mme. Joanie Ross à titre d'agente de développement;

QUE les conditions de la convention d'embauche de Mme. Joanie Ross, signée le 18 janvier 2021, demeurent valides et qu'à compter du 25 janvier 2021, Mme. Ross soit assujettie aux normes prévues par la Politique des ressources humaines de la MRC de Sept-Rivières;

ET qu'à cette fin, la MRC de Sept-Rivières confirme la mise en application de la *Politique salariale* en attribuant la classe 3, échelon 2 à Mme. Joanie Ross."

2021-01-623

Levée de la session

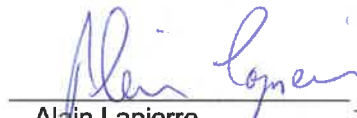
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 19 janvier 2021 soit levée à 16 h 51."



Alain Thibault
Préfet



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Alain Thibault
Préfet

ANNEXE A

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
						TOTAL	NON LIQUIDE	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP		
ADM-000054	Formation FQM Formation FQM - Droits sur les mutations immobilières DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	16-12-20 2020-12	16-12-20	VISA50	VISA DESJARDINS		jpren	
02 13000 454	Formation FQM - Droits sur les mutations immobiliè 1.0000	40.0000	40.00	TT	2.00	3.99	45.99	41.99
	TOTAL		40.00		2.00	3.99	45.99	41.99
ADM-000055	SQI - Bail BNQ - arc SQI - Bail BNQ - archives DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	SOCI50	SOCIETE QUÉBÉCOISE DES INFRAST		jpren	
02 12200 511	ESPACE LOCATIF - ARCHIVES (BAN 1.0000	36337.6600	36,337.66	TT	1,816.88	3,624.68	41,779.22	38,150.00
	TOTAL		36,337.66		1,816.88	3,624.68	41,779.22	38,150.00
ADM-000056	Électricité 2021 Électricité pour 2021 selon le budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	HYDRO50	HYDRO QUÉBEC		jpren	
02 13000 681	Électricité pour 2021 selon le budget 1.0000	19049.8900	19,049.89	TT	952.49	1,900.23	21,902.61	20,000.00
02 68000 681	Électricité pour 2021 selon le budget 1.0000	4762.4700	4,762.47	TT	238.12	475.06	5,475.65	5,000.00
	TOTAL		23,812.36		1,190.61	2,375.29	27,378.26	25,000.00
ADM-000057	Abonnement annuel Abonnement annuel système d'alarme selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	PROA50	PRO ALARME		jpren	
02 19000 522	Abonnement annuel système d'alarme selon budget 1.0000	285.7500	285.75	TT	14.29	28.50	328.54	300.00
	TOTAL		285.75		14.29	28.50	328.54	300.00
ADM-000058	Bac déchiquetage 700 Bac déchiquetage 700 Laure DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	NUME51	NUMERIK GESTION DE DOCUMENTS		jpren	
02 12200 456	Bac déchiquetage 700 Laure 1.0000	476.2500	476.25	TT	23.81	47.50	547.56	500.00

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR		NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE	
		TOTAL	476.25		23.81	47.50	547.56	500.00	
ADM-000059	Frais de poste selon Frais de poste selon le budget 2021 DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	FPTE50	FP TELESET		jparen		
02 13000 321	Frais de poste selon le budget 2021 1.0000 4000.4800	4,000.48	TT	200.02	399.05	4,599.55	4,200.00		
02 68000 321	Frais de poste selon le budget 2021 1.0000 1714.4900	1,714.49	TT	85.72	171.02	1,971.23	1,800.00		
		TOTAL	5,714.97		285.74	570.07	6,570.78	6,000.00	
ADM-000060	Frais de téléphone e Frais de téléphone et câble 2021 selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	TELU25	TELUS MOBILITE		jparen		
02 13000 331	Frais de téléphone et câble 2021 selon budget 1.0000 1082.9900	1,082.99	TT	54.15	108.03	1,245.17	1,137.00		
02 68000 331	Frais de téléphone et câble 2021 selon budget 1.0000 463.8600	463.86	TT	23.19	46.27	533.32	487.00		
		TOTAL	1,546.85		77.34	154.30	1,778.49	1,624.00	
ADM-000061	Frais de téléphone e Frais de téléphone et câble 2021 selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	COGE50	COGECO CÂBLE INC.		jparen		
02 13000 331	Frais de téléphone et câble 2021 selon budget 1.0000 571.5000	571.50	TT	28.58	57.01	657.09	600.00		
02 68000 331	Frais de téléphone et câble 2021 selon budget 1.0000 244.7800	244.78	TT	12.24	24.42	281.44	256.99		
		TOTAL	816.28		40.82	81.43	938.53	856.99	
ADM-000062	Frais de téléphone e Frais de téléphone et câble 2021 selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	TELU50	TELUS QUEBEC		jparen		
02 13000 331	Frais de téléphone et câble 2021 selon budget 1.0000 361.0000	361.00	TT	18.05	36.01	415.06	379.00		
02 68000 331	Frais de téléphone et câble 2021 selon budget 1.0000 155.2500	155.25	TT	7.76	15.49	178.50	163.00		

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE
		TOTAL	516.25		25.81	51.50	593.56 542.00
ADM-000063	Frais de téléphone e Frais de téléphone et câble 2021 selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	PAGE50	PAGESJAUNES		jpren
02 13000 331	Frais de téléphone et câble 2021 selon budget 1.0000 984.8800	984.88	984.88	TT	49.24	98.24	1,132.36 1,034.00
02 68000 331	Frais de téléphone et câble 2021 selon budget 1.0000 421.9600	421.96	421.96	TT	21.10	42.09	485.15 443.00
		TOTAL	1,406.84		70.34	140.33	1,617.51 1,477.00
ADM-000064	Frais de téléphone s Frais de téléphone satellite 2021 selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	GLOB50	GLOBALSTAR CANADA		jpren
02 68000 339	Frais de téléphone satellite 2021 selon budget 1.0000 1047.7400	1,047.74	1,047.74	TT	52.39	104.51	1,204.64 1,099.99
		TOTAL	1,047.74		52.39	104.51	1,204.64 1,099.99
ADM-000065	Frais entretien de c Frais entretien de caméras 2021 selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	PROM50	PROMOTEK		jpren
02 68000 339	Frais entretien de caméras 2021 selon budget 1.0000 476.2500	476.25	476.25	TT	23.81	47.51	547.57 500.00
		TOTAL	476.25		23.81	47.51	547.57 500.00
ADM-000066	Frais marchands - TP Frais marchands - TPV 2021 selon le budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	GLOBAL50	GLOBALPAYMENTS (TPV MRC)		jpren
02 68000 496	Frais marchands - TPV 2021 selon le budget 1.0000 2857.4900	2,857.49	2,857.49	TT	142.87	285.03	3,285.39 3,000.00
		TOTAL	2,857.49		142.87	285.03	3,285.39 3,000.00
ADM-000067	Location d'ameubleme Location d'ameublement 2021 selon le budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	FINA50	SERVICES FINANCIERS DE LAGE LA		jpren

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM. PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR		NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE
02 13000 517	Location d'ameublement 2021 selon le budget							
	1.0000	794.3800	794.38	TT	39.72	79.24	913.34	834.00
02 68000 517	Location d'ameublement 2021 selon le budget							
	1.0000	340.0400	340.04	TT	17.00	33.92	390.96	357.00
	TOTAL		1,134.42		56.72	113.16	1,304.30	1,191.00
ADM-000068	Location d'ameubleme Location d'ameublement 2021 selon le budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	FRAN25	FRANCOTYP-POSTALIA CANADA INC.		jpren	
02 13000 517	Location d'ameublement 2021 selon le budget							
	1.0000	374.3300	374.33	TT	18.72	37.34	430.39	393.00
02 68000 517	Location d'ameublement 2021 selon le budget							
	1.0000	160.0200	160.02	TT	8.00	15.96	183.98	168.00
	TOTAL		534.35		26.72	53.30	614.37	561.00
ADM-000069	Location d'ameubleme Location d'ameublement trimestrielle 2021 selon le budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	NUME50	NUMERIK SOLUTIONS D'AFFAIRES		jpren	
02 13000 517	Location d'ameublement trimestrielle 2021 selon le							
	1.0000	3637.5800	3,637.58	TT	181.88	362.85	4,182.31	3,819.00
02 68000 517	Location d'ameublement trimestrielle 2021 selon le							
	1.0000	1559.2300	1,559.23	TT	77.96	155.53	1,792.72	1,637.00
	TOTAL		5,196.81		259.84	518.38	5,975.03	5,456.00
ADM-000070	Copies refacturables Copies refacturables 2021 selon le budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	NUME50	NUMERIK SOLUTIONS D'AFFAIRES		jpren	
02 13000 517	Copies refacturables 2021 selon le budget							
	1.0000	2642.2200	2,642.22	TT	132.11	263.56	3,037.89	2,774.00
02 68000 517	Copies refacturables 2021 selon le budget							
	1.0000	1128.7000	1,128.70	TT	56.44	112.59	1,297.73	1,184.99
	TOTAL		3,770.92		188.55	376.15	4,335.62	3,958.99
ADM-000071	Surtaxe 2021 loyer P Surtaxe 2021 loyer Port-Cartier DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	12-01-21 2021-01	12-01-21	PLAC51	PLACE ST-LOUIS		jpren	
02 62100 511	Surtaxe 2021 loyer Port-Cartier							

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR		NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE	
	1.0000	3369.9400	3,369.94	TT	168.50	336.15	3,874.59	3,538.01	
	TOTAL		3,369.94		168.50	336.15	3,874.59	3,538.01	
ADM-000072	Achat caméras, barre Achat caméras, barre de son et microphone DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	SOLO50	SOLOTECH INC		jpren		
									NO SOUMISSION: SQ-CA013983-1
02 19000 726 4	caméras web grand angle (SI)	4.0000	159.0000	636.00	TT	31.80	63.44	731.24	667.72
02 62100 726 3	caméras web grand angle (PC)	3.0000	159.0000	477.00	TT	23.85	47.58	548.43	500.79
02 62100 726	Barre de son ajustable / caméra (PC)	1.0000	1599.0000	1,599.00	TT	79.95	159.50	1,838.45	1,678.75
02 62100 726	Expansion microphone (PC)	1.0000	270.6300	270.63	TT	13.53	27.00	311.16	284.13
	TOTAL		2,982.63		149.13	297.52	3,429.28	3,131.39	
ADM-000073	Adhésion annuelle AD Adhésion annuelle ADGMRCQ - 2021 DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	ASSO50	ADGMRCQ		jpren		
02 13000 494	Adhésion annuelle ADGMRCQ - 2021	1.0000	675.0000	675.00	TT	33.75	67.33	776.08	708.66
	TOTAL		675.00		33.75	67.33	776.08	708.66	
ADM-000074	Frais de repas 2021d Frais de repas 2021 des élus selon le budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	13-01-21 2021-01	13-01-21	VISA50	VISA DESJARDINS		jpren		
02 11000 610	Frais de repas 2021 des élus selon le budget	1.0000	1428.7400	1,428.74	TT	71.44	142.52	1,642.70	1,500.00
	TOTAL		1,428.74		71.44	142.52	1,642.70	1,500.00	
ADM-000075	Frais de repas 2021 Frais de repas 2021 des employés selon le budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	13-01-21 2021-01	13-01-21	VISA50	VISA DESJARDINS		jpren		
02 19000 690	Frais de repas 2021 des employés selon le budget	1.0000	952.5000	952.50	TT	47.62	95.01	1,095.13	1,000.00

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE
TOTAL			952.50		47.62	95.01	1,095.13 1,000.00
ADM-000076	Achats articles hygi	13-01-21	2021-01	13-01-21	VISA50	VISA DESJARDINS	jpren
	Achats articles hygiène personnelle 2021 selon le budget						
	DEMANDE PAR: JOANNE PARENT						
02 19000 690	Achats articles hygiène personnelle 2021 selon le						
	1.0000 666.7400	666.74	TT	33.34	66.51	766.59	699.99
TOTAL			666.74		33.34	66.51	766.59 699.99
ADM-000077	Loyer 2021 entrepôt	13-01-21	2021-01	13-01-21	BOUL50	PIERROT L'ENTREPÔT	jpren
	Loyer 2021 entrepôt selon budget						
	DEMANDE PAR: JOANNE PARENT						
02 68000 511	LOYER ENTREPÔT						
	1.0000 2881.2900	2,881.29	TT	144.07	287.41	3,312.77	3,024.99
TOTAL			2,881.29		144.07	287.41	3,312.77 3,024.99
ADM-000078	Destruction de docum	13-01-21	2021-01	13-01-21	NUME50	NUMERIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	jpren
	Destruction documents confidentiels selon budget 2021						
	DEMANDE PAR: JOANNE PARENT						
02 13000 670	Destruction documents confidentiels selon budget 2						
	1.0000 333.3700	333.37	TT	16.67	33.25	383.29	349.99
02 68000 670	FOURNITURES DE BUREAU-ADM (30%						
	1.0000 142.8800	142.88	TT	7.14	14.25	164.27	150.01
TOTAL			476.25		23.81	47.50	547.56 500.00
AME-000005	Frais consultant SHQ	13-01-21	2021-01	13-01-21	LANG50	LANGFORD, JEANNOT	jpren
	Frais consultant programme SHQ						
	DEMANDE PAR: JOANNE PARENT						
02 63900 419	CONSULTANT PAD						
	1.0000 5973.0000	5,973.00	NN	.00	.00	5,973.00	5,973.00
02 63910 419	CONSULTANT - RÉNORÉGION						
	1.0000 773.2500	773.25	NN	.00	.00	773.25	773.25
TOTAL			6,746.25		0.00	0.00	6,746.25 6,746.25
ECON-000001	Frais d'enquête de c	13-01-21	2021-01	13-01-21	TRAN50	TRANSUNION DU CANADA	jpren
	Frais d'enquête de crédit 2021 selon budget						
	DEMANDE PAR: JOANNE PARENT						

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE
02 62100 419	Frais d'enquête de crédit 2021 selon budget						
	1.0000	2514.5800	2,514.58	TT	125.73	250.83	2,891.14 2,639.99
	TOTAL		2,514.58		125.73	250.83	2,891.14 2,639.99

ECON-000002	Adhésion annuelle 20 Adhésion annuelle 2021 selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	13-01-21 2021-01	13-01-21	ECHO50	GROUPECHO CANADA INC		jpren
02 62100 419	Adhésion annuelle 2021 selon budget						
	1.0000	590.5400	590.54	TT	29.53	58.91	678.98 619.99
	TOTAL		590.54		29.53	58.91	678.98 619.99

ECON-000003	Frais d'enquête 2021 Frais d'enquête 2021 selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	13-01-21 2021-01	13-01-21	ECHO50	GROUPECHO CANADA INC		jpren
02 62100 419	Frais d'enquête 2021 selon budget						
	1.0000	323.8500	323.85	TT	16.19	32.30	372.34 340.00
	TOTAL		323.85		16.19	32.30	372.34 340.00

PGMR-000016	Attestation ICI on r Attestation ICI on recycle DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	11-12-20 2020-12	11-12-20	VISA50	VISA DESJARDINS		jpren
02 45000 414	Attestation ICI on recycle						
	1.0000	105.0000	105.00	TT	5.25	10.47	120.72 110.23
	TOTAL		105.00		5.25	10.47	120.72 110.23

PGMR-000017	Graphisme Guide de l Graphisme Guide de l'écocitoyen 2021 DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	15-12-20 2021-01	15-12-20	MAOD50	MAP DESIGN		jpren
02 45010 446	Graphisme Guide de l'écocitoyen 2021						
	1.0000	546.5500	546.55	TT	27.33	54.52	628.40 573.81
	TOTAL		546.55		27.33	54.52	628.40 573.81

PGMR-000018	Subventions composte Subventions composteurs 2021 selon budget DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	13-01-21 2021-01	13-01-21	LAUR50	LAUREMAT		jpren

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM. PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER			
						TOTAL	NON LIQUIDE		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP			
02 45230 993	Subventions composteurs 2021 selon budget								
	1.0000	1500.0000	1,500.00	TT	.00	.00	1,500.00	1,500.00	
	TOTAL		1,500.00		0.00	0.00	1,500.00	1,500.00	

PGMR-000019	Subventions composte	13-01-21	2021-01	13-01-21	CANA50	CANADIAN TIRE	jparen		
	Subventions composteurs 2021 selon budget								
	DEMANDE PAR: JOANNE PARENT								
02 45230 993	Subventions composteurs 2021 selon budget								
	1.0000	1000.0000	1,000.00	TT	.00	.00	1,000.00	1,000.00	
	TOTAL		1,000.00		0.00	0.00	1,000.00	1,000.00	

33 ENREGISTREMENT(S)	GRAND-TOTAL		112,731.05		5,174.23	10,322.61	128,227.89	117,892.27	

ANNEXE B

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE
ADM-000008	Services SQ pour 202 Services SQ pour 2021 DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	MINI25	MINISTRE DES FINANCES		jpren
02 21000 441	SERVICES - SURETE DU QUEBEC 1.0000	24826.0000	24,826.00	NN	.00	.00	24,826.00 24,826.00
TOTAL			24,826.00		0.00	0.00	24,826.00 24,826.00
ADM-000009	Éclairage public 202 Éclairage public 2021 selon le budget DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	HYDR50	HYDRO-QUEBEC		jpren
02 34000 681	Éclairage public 2021 selon le budget 1.0000	7143.7000	7,143.70	TT	357.19	712.59	8,213.48 7,499.99
TOTAL			7,143.70		357.19	712.59	8,213.48 7,499.99
ADM-000010	Location machine TPV Location machine TPV 2021 selon budget DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	GLOB50	GLOBALPAYMENT (TPV TNO)		jpren
02 99200 496	Location machine TPV 2021 selon budget 1.0000	342.9000	342.90	TT	17.15	34.20	394.25 360.00
TOTAL			342.90		17.15	34.20	394.25 360.00
ADM-000011	Frais marchands TPV Frais marchands TPV 2021 selon le budget DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	GLOB50	GLOBALPAYMENT (TPV TNO)		jpren
02 99200 496	FRAIS DE BANQUE 1.0000	1562.0900	1,562.09	TT	78.10	155.82	1,796.01 1,640.00
TOTAL			1,562.09		78.10	155.82	1,796.01 1,640.00
ADM-000012	Quote-part MRC 2021 Quote-part MRC 2021 selon budget DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	MUNI50	MUNICIPALITE REGIONALE DE		jpren
02 45110 951	Services rendus en environnement 1.0000	304.0000	304.00	NN	.00	.00	304.00 304.00
02 45110 951	Services rendus PGMR 1.0000	424.0000	424.00	NN	.00	.00	424.00 424.00
02 11000 951	QUOTE-PART M.R.C. équip. supralocaux						

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE
	1.0000	124.0000	124.00	NN	.00	.00	124.00 124.00
	TOTAL		852.00		0.00	0.00	852.00 852.00
ADM-000013	Frais cour municipal Frais cour municipale commune 2021 selon budget DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	VILL50	VILLE DE SEPT-ILES		jpren
02 12000 412	Frais cour municipale commune 2021 selon budget	1.0000	100.0000	100.00	NN	.00	.00 100.00 100.00
	TOTAL		100.00		0.00	0.00	100.00 100.00
ADM-000014	Services de gestion Services de gestion 2021 selon le budget DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	MUNI50	MUNICIPALITE REGIONALE DE		jpren
02 19000 419	Services de gestion 2021 selon le budget	1.0000	200562.0000	200,562.00	NN	.00	.00 200,562.00 200,562.00
	TOTAL		200,562.00		0.00	0.00	200,562.00 200,562.00
ADM-000015	Formation sur les dr Formation sur les droits de mutations DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	ADMQ50	ASSOCIATION DES DIRECTEURS		jpren
02 13000 454	Formation sur les droits de mutations	1.0000	225.0000	225.00	TT	11.25	22.44 258.69 236.22
	TOTAL		225.00		11.25	22.44	258.69 236.22
AME-000001	Formation ''modifica Formation ''modifications 2020 Règlement Q-2, R.22'' ins. rég. DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	14-12-20 2021-01	14-12-20	COMB50	COMBEQ		jpren
02 61000 454	Formation ''modifications 2020 Règlement Q-2, R.22	1.0000	300.0000	300.00	TT	15.00	29.93 344.93 314.96
	TOTAL		300.00		15.00	29.93	344.93 314.96
COMM-000007	Renouvellement annue Renouvellement annuel service digital 2021 selon le budget DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	13-01-21 2021-01	13-01-21	PROA50	PRO ALARME		jpren

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE
02 70220 522	Renouvellement annuel service digital 2021 selon l						
	1.0000	238.1200	238.12	TT	11.91	23.75	273.78 249.99
	TOTAL		238.12		11.91	23.75	273.78 249.99
COMM-000008	Électricité du centr	13-01-21 2021-01	13-01-21	HYDR50	HYDRO-QUEBEC		jpren
	Électricité du centre communautaire 2021 selon le budget						
	DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE						
02 70220 681	Électricité du centre communautaire 2021 selon le budget						
	1.0000	3095.6000	3,095.60	TT	154.78	308.79	3,559.17 3,249.99
	TOTAL		3,095.60		154.78	308.79	3,559.17 3,249.99
INC-000002	Entente incendie ave	13-01-21 2021-01	13-01-21	VILL50	VILLE DE SEPT-ILES		jpren
	Entente incendie avec VSI pour 2021 - Lac Daigle						
	DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE						
02 22100 442	Entente incendie avec VSI pour 2021 - Lac Daigle						
	1.0000	13000.0000	13,000.00	NN	.00	.00	13,000.00 13,000.00
	TOTAL		13,000.00		0.00	0.00	13,000.00 13,000.00
INC-000003	Interventions du ser	13-01-21 2021-01	13-01-21	VILL50	VILLE DE SEPT-ILES		jpren
	Interventions du service d'incendies VSI pour 2021 selon budget						
	DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE						
02 22100 442	Interventions du service d'incendies VSI pour 2021						
	1.0000	2400.0000	2,400.00	NN	.00	.00	2,400.00 2,400.00
	TOTAL		2,400.00		0.00	0.00	2,400.00 2,400.00
MR-000002	Collecte des ordures	13-01-21 2021-01	13-01-21	CONS75	CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT		jpren
	Collecte des ordures Lac Daigle 2021 selon le budget						
	DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE						
02 45110 446	Collecte des ordures Lac Daigle 2021 selon le budg						
	1.0000	13400.0000	13,400.00	NN	.00	.00	13,400.00 13,400.00
	TOTAL		13,400.00		0.00	0.00	13,400.00 13,400.00
MR-000003	Frais d'enfouissemen	13-01-21 2021-01	13-01-21	VILL50	VILLE DE SEPT-ILES		jpren
	Frais d'enfouissement 2021 selon le budget						

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
						TOTAL	NON LIQUIDE	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP		
DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE								
02 45120 446	Collecte des ordures Lac Daigle 2021 selon le budg							
	1.0000	5000.0000	5,000.00	NN	.00	.00	5,000.00	5,000.00
	TOTAL		5,000.00		0.00	0.00	5,000.00	5,000.00

MR-000004	Collecte des matière	13-01-21 2021-01	13-01-21	CONS75	CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT		jpren	
	Collecte des matières recyclables 2021 selon budget							
DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE								
02 45210 446	Collecte des matières recyclables 2021 selon budge							
	1.0000	9115.0000	9,115.00	NN	.00	.00	9,115.00	9,115.00
	TOTAL		9,115.00		0.00	0.00	9,115.00	9,115.00

MR-000005	Tri des matières rec	13-01-21 2021-01	13-01-21	RESS50	RESSOURCE DE REINSERTION LE PH		jpren	
	Tri des matières recyclables 2021 selon le budget							
DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE								
02 45220 446	Tri des matières recyclables 2021 selon le budget							
	1.0000	1904.9900	1,904.99	TT	95.25	190.02	2,190.26	2,000.00
	TOTAL		1,904.99		95.25	190.02	2,190.26	2,000.00

17 ENREGISTREMENT(S)	GRAND-TOTAL		284,067.40		740.63	1,477.54	286,285.57	284,806.15

ANNEXE C

DU 09-12-2020 AU 13-01-2021

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
FEDERATION QUEBECOISE DES FQMU50	15-12-20	10260 EPURE	01-01-2021	1,771.84	FRAIS PAYES D'AVANCE	54 19100 000	1,771.84
IMAGERIE OPTIK 360 INC. OPTI50	15-12-20	10261 EPURE	2020-247 2020-248 2020-246 2020-270	8,623.13 5,880.05 11,524.17 15,522.54	PGMR PGMR PGMR PGMR	02 45010 446 02 45010 446 02 45010 446 02 45010 446	41,549.89
NUMERIK SOLUTIONS D'AFFAI NUME50	15-12-20	10262 EPURE	128326 128455 128491 128360	49.72 21.32 25.44 10.89 43.82 18.77 49.57 21.23	LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%) LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%) LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%) LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%) LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%) LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%) LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%) LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)	02 13000 517 02 68000 517 02 13000 517 02 68000 517 02 13000 517 02 68000 517 02 13000 517 02 68000 517	240.76
CANADIAN TIRE CANA50	18-12-20	10263 CIRC.	10-12-2020	315.00	PROJET-COMPOSTAGE	02 45000 993	315.00
LAUREMAT LAUR50	18-12-20	10264 EPURE	18-2020	35.00	PROJET-COMPOSTAGE	02 45000 993	35.00
PRO ALARME PROA50	18-12-20	10265 CIRC.	202012656 202012649	306.98 229.95	ENT. & REP. - BÂTIMENT 1166 LA ENT. & REP. - BÂTIMENT 1166 LA	02 19000 522 02 19000 522	536.93
PORTES ET FENÊTRES CÔTE-N PORT50	18-12-20	10266 EPURE	1037	8,930.69	ENT. & REP. - BÂTIMENT 1166 LA	02 19000 522	8,930.69
EXTINCTEURS JSD INC EXTI50	18-12-20	10267 CIRC.	J003219	8,904.31	ENT. & REP. - BÂTIMENT 1166 LA	02 19000 522	8,904.31
FORUM JEUNESSE CÔTE-NORD FORU50	18-12-20	10268 CIRC.	RAP20-10	100.00	AUTRES CONTRIBUTIONS - AUTRES	02 59020 972	100.00
VILLE DE SEPT-ILES VILL50	18-12-20	10269 EPURE	32253 32268	1,713.36 2,776.13	NON RÉPARTIS -AMEUBLEMENT ET E CONSEIL -AMEUBLEMENT ET EQUIPE	02 19000 726 02 11000 726	4,489.49
SOLOTECH INC SOLO50	18-12-20	10270 CIRC.	IS-CA0016587	182.81 365.62 731.24	DÉVELOPPEMENT AUTRE -AMEUBLEME ENVIRON.-AMEUBLEMENT ET EQUIP. NON RÉPARTIS -AMEUBLEMENT ET E	02 59010 726 02 45000 726 02 19000 726	1,279.67
NUMERIK GESTION DE DOCUME NUME51	18-12-20	10271 EPURE	5692	44.30	LOI - FOURN. BUREAU ET DESTRUC	02 12200 456	44.30
PROMOTEK PROM50	18-12-20	10272 EPURE	F-001251	582.31	SERV. TECHNIQUES-AUTRES	02 68000 419	582.31
10679313 CANADA INC ARSE50	18-12-20	10273 CIRC.	3988234 367512	612.25 612.25	PROMOTION ET PUBLICITE PROMOTION ET PUBLICITE	02 62100 342 02 62100 342	1,224.50
PG SOLUTIONS INC. PROG50	18-12-20	10274 EPURE	STD41308 CESA38137 CESA40041	183.96 45.99 12,393.16 3,097.42	INFORMATIQUE-ENT. RÉPARATION (INFORMATIQUE-ENT. RÉPARATION (FRAIS PAYES D'AVANCE FRAIS PAYES D'AVANCE	02 13000 414 02 68000 414 54 19100 000 54 19100 000	

DU 09-12-2020 AU 13-01-2021

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
							15,720.53
CÔTE-NORD SANITATION INC COTE50	18-12-20	10275 CIRC.	361128	30.24	ARTICLES MÉNAGERS ET ARTICLES	02 19000 665	
				243.35	ARTICLES DE NETTOYAGE	02 19000 660	
							273.59
JAGUAR MÉDIA INC RESEA50	18-12-20	10276 CIRC.	FA20-51930	661.11	FRAIS PAYES D'AVANCE	54 19100 000	
							661.11
COMITÉ DE RELANCE DE LA COMIT50	14-12-20	10277 EPURE	G/L	82,500.00	Entente 2020-2021	02 70190 971	
							82,500.00
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC ARBEC50	16-12-20	10278 CIRC.	G/L	25,000.00	complexe intégré Usine P- Cartier	02 62900 971	
							25,000.00
STAPLES AVANTAGE STAP50	18-12-20	10279 EPURE	54898390	275.72	FOURNITURES DE BUREAU&DESTRUCT	02 13000 670	
				118.17	FOURNITURES DE BUREAU-ADM (30%	02 68000 670	
							393.89
HÉLÈNE D'AMOURS 0	16-12-20	10280 EPURE	G/L	3,006.00	C-N	02 13000 412	
							3,006.00
TRANSUNION DU CANADA TRAN50	18-12-20	10281 EPURE	0001060223	223.05	DÉVELOP. ÉCON. - FRAIS ENQUÊTE	02 62100 419	
							223.05
BRASSARD BURO INC. BURE50	18-12-20	10282 CIRC.	402203	534.20	AMÉNAG. -AMEUBLEMENT ET EQUIPE	02 61000 726	
			402202	494.33	AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT	02 13000 726	
							1,028.53
COMITÉ DE RELANCE DE LA COMIT50	17-12-20	10283 CIRC.	G/L	82,500.00	versement -Entente 2020-2021	02 70190 971	
							82,500.00
		TOTAUX	24 CHEQUES	281,311.39			

DATE 14-01-2021 08:16
IMPRIME LE: 14-01-2021
M.R.C. DE SEPT-RIVIERES

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 4
DETAILLE

DU 09-12-2020 AU 13-01-2021

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	-------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

NUMERO DU FOURNISSEUR

TOTAUX			16 PRELEV.	53,354.96			
--------	--	--	------------	-----------	--	--	--

DATE 14-01-2021 08:16
IMPRIME LE: 14-01-2021
M.R.C. DE SEPT-RIVIERES

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 5
DETAILLE

DU 09-12-2020 AU 13-01-2021

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	-------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

NUMERO DU FOURNISSEUR

GRAND TOTAUX			40 PAIEMENTS	334,666.35			
--------------	--	--	--------------	------------	--	--	--

ANNEXE D

DATE 14-01-2021 08:19
IMPRIME LE: 14-01-2021
T.N.O. LAC-WALKER

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 1

DETAILLE

DU 09-12-2020 AU 13-01-2021

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
MARTIN JEAN-MARC *MART001	14-12-20	2915 CIRC.	000001	4.30	REMBOURS. DE TAXES		4.30
CONSEIL DES MONTAGNAIS UA CONS75	15-12-20	2916 EPURE	FI0100001667	916.19	COLLECTE-TRANSPORT-ORDURES	02 45110 446	
				916.19	COLLECTES MATIÈRES RECYCLABLES	02 45210 446	
							1,832.38
PG SOLUTIONS INC. PROG50	15-12-20	2917 EPURE	STD41309	229.95	INFORMATIQUE-ENT. REPARATION	02 13000 414	
							229.95
CONSTRUCTION POLARIS CMM POLA50	18-12-20	2918 CIRC.	03604	12,647.25	ENTRETIEN DES CHEMINS	02 32000 521	
							12,647.25
RESSOURCE DE REINSERTION RESS50	18-12-20	2919 EPURE	7654	63.44	MATIERES RECYCLABLES - TRI	02 45220 446	
							63.44
VILLE DE SEPT-ILES VILL50	18-12-20	2920 EPURE	32298	341.79	ENFOUISSEMENT SANITAIRE	02 45120 446	
							341.79
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQU CIM50	18-12-20	2921 CIRC.	FAC0000428	2,414.48	EVALUATION MUNICIPALE	02 15000 417	
							2,414.48
CONSTRUCTION POLARIS CMM POLA50	16-12-20	2922 CIRC.	03623	7,561.76	ENLEVEMENT DE LA NEIGE	02 33000 443	
							7,561.76
		TOTAUX	8 CHEQUES	25,095.35			

DATE 14-01-2021 08:19
IMPRIME LE: 14-01-2021
T.N.O. LAC-WALKER

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES DEPOTS DIRECTS
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 2

DETAILLE

DU 09-12-2020 AU 13-01-2021

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							
MUNICIPALITE REGIONALE DE MUNI50	15-12-20	2	TRAITE DÉCEMBRE 2020	1,070.00	RÉMUNÉRATION-DIR. GÉNÉRAL	02 13000	140
				3,822.00	REMUNERATION - ADJ. FINANCES	02 13000	150
				638.00	REMUNERATION-SECRETAIRE	02 13000	141
				1,144.00	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	02 13000	200
				50.00	FRAIS DEPLACEMENT - ADMINIST.	02 13000	310
				132.00	FRAIS DE POSTES - ADM.	02 13000	321
				107.00	TELEPHONE - ADMINISTRATION	02 13000	331
				403.00	ASSURANCES GENERALES.	02 13000	422
				99.00	LOCATION D'AMEUBLEMENT -ADM.	02 13000	517
				687.00	REMUNERATION - AMENAGISTE	02 61000	141
				2,919.00	REMUNERATION-INSPECTEUR	02 61000	140
				144.00	COT.DE L'EMPLOYEUR -AMENAGISTE	02 61000	200
				664.00	COT. DE L'EMPLOYEUR-INSPECTEUR	02 61000	210
				920.00	REMUNERATION DE BASE - ELUS	02 11000	131
				160.00	ALLOCATION DE DEPENSES -ELUS	02 11000	133
				227.00	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	02 11000	200
				695.00	INFORMATIQUE-ENT. REPARATION	02 13000	414
				150.00	CAMION, ESSENCE ET ENTRETIEN	02 61000	525
				87.00	DÉNEIGEMENT - STATIONNEMENT	11 02 19000	443
				1,570.00	REMUNERATION - COORD. SECURITE	02 23000	140
				356.00	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR -CO	02 23000	200
				413.00	ELECTRICITE - BÂTIMENT 1166	LA 02 13000	681
				12.00	TAXES D'EAU - 1166 LAURE	02 19000	680
				250.00	ENT. & REP. - BÂTIMENT 1166	LA 02 19000	522
							16,719.00
		TOTAUX	1 DEPOTS	16,719.00			

DATE 14-01-2021 08:19
IMPRIME LE: 14-01-2021
T.N.O. LAC-WALKER

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 3

DETAILLE

DU 09-12-2020 AU 13-01-2021

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
HYDRO-QUEBEC HYDR50	14-12-20	142 EPURE	649602242036	648.15	ECLAIRAGE DES RUES	02 34000 681	648.15
TRANSPHERE - PAYABLE (ACC TRANS50	15-12-20	143 EPURE	01-12-2020	1.43	FRAIS DE BANQUE	02 99200 496	1.43
		TOTAUX	2 PRELEV.	649.58			

DATE 14-01-2021 08:19

IMPRIME LE: 14-01-2021

T.N.O. LAC-WALKER

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 4

DETAILLE

DU 09-12-2020 AU 13-01-2021

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							
		GRAND TOTAUX	11 PAIEMENTS	42,463.93			